



ENGAGEMENTS NATIONAUX DU BURKINA FASO POUR LES PROGRAMMES D'ALIMENTATION SCOLAIRE

Comment les partenaires planifient d'appuyer les engagements du gouvernement

A. CONTEXTE ACTUEL DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE AU BURKINA FASO

1. Cadre politique

Le programme national d'alimentation scolaire du Burkina Faso s'inscrit dans divers documents de politique et programme. Il s'agit (i) de la Stratégie Nationale d'Alimentation et de Nutrition Scolaire (SNANS) réalisée en 2020 ; (ii) de l'Initiative Présidentielle « assurer à chaque enfant en âge scolaire, au moins un repas équilibré par jour » appuyé par le programme intégré de soutien à l'Alimentation et à la Nutrition Scolaire (PISANS/ FAO/ FIDA/PAM/UNICEF) ; (iii) du Plan Stratégique de Développement de l'Education de Base et de

l'Enseignement Secondaire (PSDEBS) dont la vision est qu'« À l'horizon 2025 le Burkina Faso dispose d'un système d'éducation de base et d'enseignement secondaire démocratique, performant, résilient, contribuant à la formation de citoyens responsables producteurs et créatifs pour soutenir son développement économique et social. ». Par ailleurs le programme national est en cohérence avec le programme budgétaire 058 « accès à l'éducation formelle » et les actions 05803 « santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH SIDA en milieu scolaire » et 05804 « maintien dans l'éducation formelle ». insuffisances relevées pour une alimentation scolaire durable et de qualité au service du développement du capital humain.

Mai 2024

2. Cadre de financement

Le gouvernement du Burkina Faso transfère des ressources financières de l'ordre de 18,9 milliards de F CFA par an aux communes pour l'achat des vivres au profit des cantines scolaires. Cette option vise à promouvoir l'achat d'aliments produits localement, stimuler l'économie locale et trouver une solution durable aux problèmes récurrents liés à un approvisionnement optimum, le transport et la livraison des vivres dans les délais pour les repas scolaires. Cependant, le programme national d'alimentation scolaire est confronté à la faible couverture des besoins, aux retards d'approvisionnement des écoles en vivres, à la faible capacité des acteurs et de gestion des ressources.

3. Cadre institutionnel et coordination

Le Burkina Faso dispose d'un cadre institutionnel et de coordination multisectoriel renforcé à travers la création d'un Secrétariat Permanent de l'Initiative Présidentielle " assurer à chaque en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour", relevant de la Primature. En effet le SP-IP coordonne les activités de 14 secteurs ministériels, dont les principaux départements sont : l'agriculture, l'éducation, la santé, l'environnement y compris l'hydraulique, le genre etc... Les activités de coordination du SP-IP sont soutenues par la FAO, le FIDA, le PAM et l'UNICEF. Le dispositif de fonctionnement est composé d'un Cadre de Coordination Technique et d'un Cadre d'Orientation Stratégique.

B. LES ENGAGEMENTS DU BURKINA FASO POUR LE PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE

Axe 1 : Accès équitable à une alimentation suffisante, saine et nutritive des élèves

- ▶ Accroître la part des produits agro-sylvo-pastoraux locaux dans les cantines scolaires ;
- ▶ Développer des menus adaptés aux besoins nutritionnels des élèves ;
- ▶ Promouvoir des activités de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire.

Axe 2 : Renforcement des capacités des acteurs intervenant dans l'alimentation et la nutrition scolaire

- ▶ Promouvoir l'éducation nutritionnelle (parents, enfants, enseignants, etc.) ;
- ▶ Renforcer les capacités des acteurs communaux (conseillers municipaux, membres CVD, APE/PME, COGES) dans la gestion des cantines scolaires.

4. Conception et couverture du programme

Le ministère en charge de l'éducation assure la conception et la mise en œuvre du programme national d'alimentation et de nutrition scolaire. D'importantes ressources financières (18,9 milliards de FCFA) sont débloquées chaque année mais elles ne permettent d'assurer le fonctionnement des cantines scolaires que 03 mois sur les 09 mois de l'année scolaire.

5. Génération d'évidence et de données

Le ministère en charge de l'éducation dispose d'une base de données performante permettant la consolidation des informations chiffrées sur le secteur à travers sa direction générale des études et des statistiques sectorielles. Toutefois, le système devrait être complété par la collecte d'informations digitalisées sur le programme national d'alimentation scolaire.

6. Plaidoyer et partenariats

Le PAM et l'ONG CRS/CATHWEL constituent les principaux partenaires du Burkina Faso pour l'alimentation scolaire. Ces 02 partenaires assurent l'alimentation et la nutrition scolaire d'environ 500 000 enfants par an sur les 3,2 millions d'enfants scolarisés au primaire. Les plaidoyers majeurs s'inscrivent le renforcement du cadre juridique visant l'augmentation des ressources financières et sa stabilité ainsi que le système de gouvernance de l'alimentation et de la nutrition scolaires au Burkina Faso.

Axe 3 : Durabilité des programmes de cantines scolaires (autonomisation et pérennisation cantines endogènes)

- ▶ Promouvoir les cantines scolaires endogènes ;
- ▶ Promouvoir la consommation de produits locaux dans les cantines scolaires.

Axe 4 : Renforcement du cadre juridique et de la gouvernance des cantines scolaires

- ▶ Renforcer le cadre juridique de l'alimentation et de la nutrition scolaire au Burkina Faso ;
- ▶ Renforcer le système de gouvernance des cantines scolaires ;
- ▶ Susciter la formulation de recommandations et d'engagements forts des maires en vue de soutenir le fonctionnement des cantines scolaires.

C. COMMENT LES PARTENAIRES PLANIFIENT D'APPUYER LES ENGAGEMENTS NATIONAUX DU BURKINA FASO POUR L'ALIMENTATION SCOLAIRE

| Pilier d'engagement | Engagements | Actions à entreprendre/ entreprises par les partenaires pour la réalisation de cet engagement | Timeline | Partenaires | |
|-------------------------|---|---|--------------|---|--|
| 1. Cadre politique | ► Engagement 1 : Renforcer le cadre juridique de l'alimentation et de la nutrition scolaires au Burkina Faso | ► Action 1 : Appuyer l'élaboration d'une loi régissant le financement de l'alimentation et de la nutrition scolaires au Burkina Faso | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature ; FAO ; CRS | |
| | | ► Action 2 : Appuyer l'élaboration d'un texte réglementaire sur la cantine scolaire incluant la cantine du post primaire et secondaire | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature; CRS | |
| | | ► Action 3 : Appuyer la relecture du guide des cantines scolaires à l'usage des structures/ communes pour prendre en compte l'approche des achats décentralisés y compris les cantines endogènes. | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature; CRS, Educo, EDM, FAO, PLAN etc... | |
| | ► Engagement 2 : Renforcer le système de gouvernance des cantines scolaires. | ► Action 4 : Soutenir la participation du Burkina Faso aux activités de la coalition mondiale pour l'alimentation et la nutrition scolaire. | | | |
| | | ► Action 5 : Elaborer des directives sur la part des achats locaux dans les dotations en vivres des cantines scolaires (au moins 50% des achats proviennent de la production locale). | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN, MARAH, MEFP, Primature | |
| | | ► Action 6 : Réviser les menus pour les adapter aux disponibilités alimentaires locales et répondre aux besoins nutritionnels des élèves | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN, MARAH, MEFP, Primature | |
| 2. Cadre de financement | ► Mobilisation des ressources en faveur de l'alimentation et de la nutrition scolaire | ► Action 1 : Appuyer la tenue d'un cadre de réflexion sur une feuille de route en lien avec la suspension du transfert des cantines scolaires aux communes | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature; FAO, FIDA et UNICEF | |
| | | ► Action 2 : Appuyer l'élaboration d'un document de stratégie nationale de mobilisation des ressources | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature; FAO, FIDA et UNICEF | |

| Pilier d'engagement | Engagements | Actions à entreprendre/entreprises par les partenaires pour la réalisation de cet engagement | Timeline | Partenaires |
|--|--|---|---|--|
| 3. Cadre institutionnel/ engagements de coordination | ► Mobilisation des ressources en faveur de l'alimentation et de la nutrition scolaire. | ► Action 1 : Appuyer la mise en place d'un cadre de concertation sur la gestion des cantines scolaires au niveau national. | ► 31/12/2025 | ► MENAPLN ; Primature |
| | | ► Action 2 : Accompagner la dynamisation /mise en place de comités de gestion des écoles assistées. | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; UNICEF |
| | | ► Action 3 : Appuyer la conception d'un manuel de procédures de gestion des cantines scolaires y compris les cantines endogènes. | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature; UNICEF |
| | | ► Action 4 : Appuyer la tenue des ateliers de coordination des acteurs intervenants dans la mise en œuvre de l'alimentation et la nutrition scolaires. | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature; UNICEF ; CRS |
| 4. Engagements relatifs à la conception et à la couverture du programme | ► Engagement 1 : Susciter la formulation de recommandations et d'engagements forts des maires en vue de soutenir le fonctionnement des cantines scolaires | ► Action 1 : faire un diagnostic des collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre des cantines scolaires | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; Primature; CRS |
| | | ► Action 2 : Renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre dans les achats locaux pour améliorer la couverture de l'assistance. | | ► PAM, MENAPLN ; CRS |
| | ► Engagement 2 : Renforcer les capacités des acteurs communaux (Conseillers municipaux, APE/AME, COGES) dans la gestion des cantines scolaires | ► Action 3 : Renforcer les capacités des acteurs intervenants dans l'alimentation et la nutrition scolaires notamment les Directeurs d'école, les gestionnaires des cantines sur la gestion des vivres, les contrôleurs pour le suivi contrôle et le rapportage, les cantinières sur des thématiques en lien avec la sécuritaire sanitaire des aliments, l'hygiène | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; CRS |
| | | ► Engagement 3 : Améliorer la performance des petits producteurs agricoles, des éleveurs et des transformateurs des produits locaux, notamment des femmes, en matière d'approvisionnement des cantines scolaires. | ► Action 4 : Promouvoir les cantines scolaires endogènes par la mise en place de jardins scolaires, de jardins nutritifs, de champs scolaires, et la collecte des contributions communautaires | ► 31/12/2025 |
| ► Action 5 : Accompagner les producteurs et les transformateurs des communes des écoles ciblées dans l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux. | ► PAM, MENAPLN, MARAH ; FAO ; FIDA | | | |
| ► Action 6 : Appuyer les SCOOP des structures/ communes ciblées à améliorer la production et la transformation des produits agricoles par l'utilisation de techniques et méthodes innovantes. | ► PAM, MENAPLN ; MARAH ; FAO ; FIDA | | | |
| ► Engagement 4 : améliorer la capacités des petits producteurs agricoles, des éleveurs et des transformateurs des produits locaux, notamment des femmes, assistés par le PAM | ► Action 7 : Fournir des équipements/ matériels d'énergie alternatifs au bois, gestion des déchets, reboisement dans des écoles ciblées. | ► 31/12/2025 | ► PAM, MENAPLN ; MARAH ; CRS | |
| | ► Action 8 : Appuyer la conception des supports de sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles | | | ► PAM, MENAPLN ; MARAH ; CRS |
| | ► Action 9 : Fournir un appui technique, humain et financier pour la construction / réhabilitation d'infrastructures et d'actifs productifs répondant aux besoins des activités économiques des femmes et des personnes vulnérables | | ► PAM, MENAPLN ; CRS | |

| Pilier d'engagement | Engagements | Actions à entreprendre/entreprises par les partenaires pour la réalisation de cet engagement | Timeline | Partenaires |
|--|---|---|--------------|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Action 10 : Fournir un appui technique et financier pour la mise en place d'unités économiques gérées par les femmes et orientées vers la production de fumure organique et la valorisation des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL). ▶ Action 11 : Former les petits producteurs agricoles, les éleveurs et les transformateurs des produits locaux, notamment des femmes assistées, par le PAM ▶ Action 12 : Fournir un appui matériel aux petits producteurs agricoles, aux éleveurs et aux transformateurs des produits locaux (H/F) ▶ Action 13 : Dispenser des formations aux petits producteurs et groupements de petits producteurs sur les bonnes pratiques de production et de transformation des produits locaux (H/F) ▶ Action 14 : Appuyer les organisations paysannes au niveau local pour la mise en place de structures de stockage communautaires ▶ Action 15 : Appuyer la mise en œuvre des actions de l'offensive agricole et de l'initiative Présidentielle d'autosuffisance alimentaire visant l'amélioration des échanges/ commercialisation des produits agricoles ▶ Action 16 : Promouvoir la consommation des produits locaux dans les cantines scolaires y compris les fruits et légumes ▶ Action 17 : Renforcer la capacité des structures de contrôle qualité des denrées alimentaires des cantines scolaires | ▶ 31/12/2025 | <ul style="list-style-type: none"> ▶ PAM, MENAPLN ; MARAH ; CRS ▶ PAM, MENAPLN ; CRS ▶ PAM, MARAH ; FAO ; FIDA ; CRS ▶ PAM, MARAH ; MEEA ; FAO ; FIDA ; CRS ▶ PAM, MARAH, MENAPLN ▶ PAM, MARAH ; FAO ; FIDA ▶ PAM, MARAH ; FAO ; FIDA ▶ PAM, MENAPLN ; MARAH ; MEEA ; Collectivités ; Communautés ▶ PAM, MENAPLN; MARAH; Primature |
| 5. Génération d'évidence et de données | ▶ Engagement 1 : durabilité des cantines scolaires | ▶ Action 1 ; Appuyer l'élaboration d'un outil harmonisé sur la digitalisation et l'archivage des données sur les cantines scolaires | ▶ 31/12/2025 | ▶ PAM, MENAPLN ; Primature ; CRS |
| | ▶ Engagement 2 : Partager les bonnes pratiques | ▶ Action 2 : Appuyer la conception d'une base de données sur la traçabilité des acquisitions et la gestion des cantines scolaires | ▶ 31/12/2025 | ▶ PAM, MENAPLN, Primature, CRS |
| 6. Plaidoyer et partenariats | ▶ Engagement 1 : Améliorer le partenariat concernant l'alimentation et la nutrition scolaire | ▶ Action 1 : Faire un plaidoyer pour la promotion de la pratique de la cantine endogène à travers les achats décentralisés | ▶ 31/12/2025 | ▶ PAM, MENAPLN ; Primature ; FAO, FIDA et UNICEF |
| | | ▶ Action 2 : Faire du plaidoyer conjoint pour une augmentation du budget de l'État affecté aux cantines scolaires aligné aux besoins | ▶ 31/12/2025 | ▶ PAM, MENAPLN ; Primature |
| | | ▶ Action 3 : Réaliser des films documentaires sur les bonnes pratiques d'Alimentation Scolaire basée sur la Production Locale | ▶ 31/12/2025 | ▶ PAM, MENAPLN ; Primature |
| | | ▶ Action 4 : Organiser des voyages d'études et de partage des expériences pour les pays de l'AES dans le cadre de la coopération Sud-Sud | ▶ 31/12/2025 | ▶ PAM, MENAPLN ; Primature |
| | | ▶ Action 5 : Faire un plaidoyer pour qu'une partie de la production issue de l'offensive agricole soit affectée à l'approvisionnement des cantines scolaires | ▶ 31/12/2025 | ▶ PAM, MENAPLN ; Primature |